

COMMUNIQUE



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

18 juin 2007

L'APCM demande au gouvernement le changement de l'assiette des cotisations sociales

Les chambres de métiers et de l'artisanat et les 920 000 entreprises qu'elles représentent, attendent du nouveau gouvernement dont les orientations viennent d'être confortées par le vote des Français, qu'il propose des solutions efficaces pour alléger le coût du travail sur lequel repose l'essentiel de la solidarité.

Depuis son origine, l'assiette du financement de la solidarité repose essentiellement sur les salaires. Cela conduit à faire prendre en charge par les entreprises, c'est-à-dire par le travail, l'essentiel du régime de protection sociale, avec toutes les conséquences sur l'emploi et la compétitivité.

L'APCM souhaite la mise en place, dans la plus large concertation, du prélèvement sur d'autres assiettes et notamment de la TVA sociale. Ainsi, comme l'ont fait les autres pays européens, la France pourra enfin débattre des conditions de la reconquête des marchés, du retour au plein emploi et de la croissance.

Elisabeth de Dieuleveult

☎01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00

✉ dieuleveult@apcm.fr